

Prairie fleurie & pollinisateurs sauvages

Guide à l'usage
des gestionnaires

Prairie fleurie & pollinisateurs sauvages

Guide à l'usage des gestionnaires

Le lieu d'implantation _____	4
La préparation du sol _____	6
Le semis _____	8
L'évolution de la prairie _____	10
L'entretien _____	11
Mettre en valeur sa prairie fleurie _	15
Ouvrages _____	17
Contacts _____	18

Auteurs : Antoine Morel, Mathilde Renard (Noé Conservation)
Coordination éditoriale : Mathilde Renard, Julia Despois (Noé Conservation)
Ont participé à la relecture de cet ouvrage : Serge Gadoum (OPIE), Clément Joliet
(Nova-Flore), Julia Despois
Design : Vaultot & Dyèvre
Crédits photo : Noé Conservation, Nova-Flore

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation par tous moyens, tant
actuels que futurs, strictement réservés pour tous pays

Association Noé Conservation
c/o la ménagerie du jardin des plantes - CP31 57, Rue Cuvier
75231 Paris Cedex 05
www.noeconservation.org

Préface

Qui est Noé Conservation ?

Noé Conservation est une association loi 1901 qui a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement. Créée depuis 2001, elle est notamment à l'initiative de l'« Observatoire des Papillons des Jardins » invitant le grand public à compter les papillons dans leurs jardins et à transmettre leurs données au Muséum national d'Histoire naturelle. www.noeconservervation.org

Pourquoi créer un mélange « pollinisateurs sauvages » ?

La plupart des mélanges « prairies fleuries » qui existent aujourd'hui, ont été créés dans le but de favoriser les abeilles domestiques, ou pour leur caractère esthétique. Constitués de seulement 5 à 7 espèces de fleurs en moyenne, ces mélanges favorisent fortement l'abeille domestique, certes un représentant important dans le phénomène de la pollinisation mais pas l'unique, et quelques bourdons très communs, mais sans offrir de ressources aux autres pollinisateurs sauvages. Il semblerait que de plus, ces derniers puissent subir la compétition des abeilles domestiques présentes en forte densité en cas d'implantation de mélange mellifère.



Dans le cadre de ses actions sur les espèces et espaces menacés, l'association s'est donc lancée en partenariat avec l'**Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)**, et l'entreprise Nova-Flore dans un projet de « prairies fleuries » destinées à la sauvegarde des pollinisateurs sauvages. Ce projet a abouti à la création d'un mélange spécifique constitué de 28 espèces issues de 15 familles différentes, permettant à une large gamme de pollinisateurs (abeilles sauvages, bourdons, papillons, syrphes...) de trouver abris, nourriture et lieu de reproduction.

Objectifs du guide

Ce guide, destiné principalement aux gestionnaires des collectivités et entreprises qui souhaitent implanter une prairie fleurie pour les « pollinisateurs sauvages », vous guidera dans les étapes nécessaires pour une implantation réussie et une gestion favorable aux pollinisateurs sauvages. Si vous souhaitez passer par un intervenant extérieur lors de l'implantation de votre prairie, n'hésitez pas à lui transmettre ces informations qui le guideront à son tour dans ses actions.

Le lieu d'implantation

L'objectif d'une prairie fleurie pour les pollinisateurs sauvages n'est pas un fleurissement spectaculaire, mais s'inscrit dans une démarche d'actions en faveur de la biodiversité. Les critères de sélection du site doivent donc permettre une implantation réussie de la prairie, mais en tenant compte de la biodiversité déjà présente sur les sites, afin d'apporter un réel aménagement en faveur de la faune et de la flore. Ces critères vous sont présentés ci-dessous :

Critères de sélection des sites pour un développement optimal

Pour implanter votre prairie fleurie « pollinisateurs sauvages », plusieurs règles sont importantes à suivre afin que celle-ci se développe le mieux possible (développement des graines notamment) :

- Site **protégé des vents dominants**.
- Lieu **préservé du piétinement**.
- Site **ensoleillé**.
- Sol pauvre en matière organique**, même s'il est possible d'appauvrir un sol trop riche (cf : préparation du site)

Critères de sélection des sites favorables à l'implantation du mélange

L'implantation de la prairie fleurie doit constituer un aménagement favorable à la biodiversité. **Il s'agit donc de ne pas semer la prairie sur un site déjà riche sur les plans floristiques et faunistiques.** Choisissez des sites présentant une **diversité végétale faible, et aux espèces présentant un intérêt « moindre » pour la biodiversité.**

Le rumex, l'ortie, le ray-grass... sont des espèces qui ne procurent aucune source de pollen et de nectar. Malgré leur intérêt pour les chenilles de certains papillons, elles peuvent être éliminées sur une parcelle au profit d'une prairie fleurie

« pollinisateurs sauvages ».

Vous serez sûr **d'améliorer la richesse floristique de votre site ainsi que la richesse faunistique** qui s'en accompagne.



Rumex



Ortie



Si vous possédez des **espèces intéressantes (mauve, vipérine, saugé...)** qui vont procurer **alimentation et site de nidification aux pollinisateurs, inutile d'y semer une prairie fleurie.**

Une zone de friche peut, par exemple, être suffisamment riche et il serait plus judicieux de vous orienter vers des actions de gestion en vue de sa conservation.

Il peut être judicieux d'implanter la prairie **le long d'éléments linéaires** (routes, haies, talus...) qui augmentent son impact positif sur la biodiversité en favorisant la diffusion des espèces sur le territoire. La prairie fleurie prend alors le rôle d'un corridor écologique entre plusieurs sites, participant ainsi à la construction de la trame verte. Il est alors préférable d'implanter une prairie d'au moins **6 mètres de large**. En effet, à partir de cette largeur, le nombre de pollinisateurs augmente significativement.



Exemple de sites favorables à l'implantation de la prairie semée :

Un gazon, une surface végétalisée de manière artificielle, un accotement, un terrain vague... représentent des lieux peu riches en termes de biodiversité ; ils peuvent par conséquent faire l'objet d'une valorisation par l'implantation de la prairie.

Remarque : Lors du choix du site, n'hésitez pas à demander conseil sur la pertinence de la localisation de l'implantation auprès de Noé Conservation, de l'OPIE ou des Conservatoires Botaniques Nationaux.

La préparation du sol



Matériel

- Scarificateur ou motoculteur ou herse rotative
- Croc et râteau
- Pour les grandes surfaces: rotavator

Afin de préparer un site à l'implantation d'une prairie fleurie, il faut créer un espace dans lequel les graines semées rencontreront des conditions optimales pour germer et se développer. Lorsque l'on sème une graine du mélange prairie fleurie « pollinisateurs sauvages », celle-ci a besoin d'humidité, d'espace, de chaleur, d'un sol pauvre...

Semer une graine au beau milieu d'un gazon bien vert et sans espace sera sans résultat. En effet, soumise à la compétition des autres espèces déjà présentes sur le site, les graines ne trouveront pas les conditions nécessaires à la germination.

Pour créer ces conditions, il faut donc éviter qu'elles n'entrent en compétition avec d'autres espèces et il peut être nécessaire d'appauvrir le sol. Lorsque l'on prépare un site à l'implantation d'une prairie, le travail consiste donc à désherber l'espace après s'être assuré, bien sûr, qu'il ne présente pas d'espèces remarquables ou protégées... et à évacuer les résidus pour éviter que leur matière organique ne soit restituée au sol.

Désherber et préparer le lit de semence

Dans la mesure du possible, le désherbage sera effectué de manière mécanique.

-Décompacter le sol sur 15/20 centimètres : remuer la terre, briser et émietter les mottes. La terre remuée et aérée retient mieux l'eau et est pénétrée plus facilement par les jeunes racines.

-Évacuer les résidus : extirper les plantes adventices et leurs racines permet d'empêcher l'enrichissement du sol en matière organique ou de voir à nouveau se développer les plantes non souhaitées. Nettoyer les éventuelles mottes compactes et les pierres.

-Égaliser le sol et préparer le lit de semences : affiner le sol pour obtenir une couche la plus régulière et la plus fine possible, pour un contact optimisé entre les graines et le sol.

Bannir les produits phytosanitaires

Dans le cadre de la mise en place de prairies fleuries, des observations montrent que les traitements phytosanitaires ont des effets importants sur les insectes pollinisateurs. L'intoxication par le nectar, le pollen, l'eau, voire le miellat de pucerons contaminés, peut provoquer la mort des adultes ou des larves d'abeilles par exemple. Avec les pollinisateurs, c'est l'ensemble du réseau trophique qui est touché (notamment leurs prédateurs), ainsi que la flore dont la reproduction est freinée par leur absence.

Scarificateur



Pour les parcelles inférieures à 100 m² :

La stratégie consiste à herser ou scarifier avec un **scarificateur à main ou électrique**, en passant plusieurs fois et en croisant les passages. Il permet de déraciner les mauvaises herbes par son action sur les premiers centimètres de sol. Il est aussi possible d'utiliser un **motoculteur** ou une **herse rotative** en effectuant des passages successifs. Dans tous les cas un travail au croc et au **râteau** est inévitable pour affiner le guéret (parcelle labourée sur laquelle on n'a pas encore fait les semis). Si vous ne possédez pas ce type de matériel ou que la surface est vraiment petite vous pouvez aussi vous armer d'une **bêche**, de courage et d'huile de coude !



Motoculteur

Pour les parcelles supérieures à 100 m² :

Lorsque la surface de la parcelle **dépasse 100 m²**, le mieux est d'utiliser un **rotavator attelé sur microtracteur**. Plusieurs passages sont nécessaires pour obtenir un guéret de qualité.



Rotavator

Remarque : Après le désherbage manuel du site, il est important d'**évacuer les résidus** afin d'éviter l'enrichissement du sol en matière organique ou de voir revenir les espèces indésirables. Ces résidus peuvent alors être valorisés sous forme de **paille** ou de **compost**. Cependant, il est important de noter qu'un **compost de qualité**, c'est **au moins 7 mois de maturation** durant lesquels la chaleur et les micro-organismes vont dégrader les graines présentes. Avant 7 mois, les graines ne sont pas suffisamment détruites et vous risquez d'observer des levées spontanées importantes après épandage de votre compost.

Le faux semis

Le faux semis consiste à préparer le sol comme décrit précédemment, au plus fin, mais sans semer immédiatement. Cela permet de faire **germer les graines des adventices** qui sont présentes dans le sol, puis **d'éliminer les plantules** qui ont germé en retravaillant légèrement le sol en surface (sur les tous premiers centimètres) avant qu'elles n'aient le temps de se reproduire. **Le semis doit s'effectuer le jour même** où les dernières adventices présentes sont retirées afin de limiter la compétition avec les autres espèces qui pourraient arriver.

Faux semis



Le semis



Le semis est une opération délicate qui se décline en plusieurs choix : **quand** semer, **quelle** quantité de graines semer et **comment** semer ? C'est lorsque vous aurez répondu à ces trois questions que vous pourrez vous lancer dans le semis de vos graines !

Quand semer ?

La meilleure période de semis se situe indiscutablement **en automne** en vue d'obtenir une prairie fleurie l'année suivante. Le semis idéal se situant **entre le 1er et le 30 septembre** avec la possibilité de **semier tardivement entre le 1er et le 30 octobre** mais sans certitude d'une implantation optimale. Avec un semis d'automne, les graines sont mieux implantées et subissent les températures fraîches de l'hiver parfois indispensables à leur développement.

En terre nue, il est possible de réaliser un **semis printanier entre le 15 et le 30 mars** en vue de voir apparaître la prairie fleurie la même année. Cependant, cette stratégie de semis doit être **utilisée avec parcimonie**. En effet, il est important de noter que dans le cas d'un semis printanier les espèces vivaces auront beaucoup de mal à s'implanter et n'apparaîtront peut être que l'année suivante, car elles n'auront pas subi les rigueurs hivernales. **Le mélange « pollinisateurs sauvages » comportant une majorité de vivaces et peu d'annuelles**, les résultats en semis de printemps seront moins probants qu'en semis d'automne dans lequel toutes les espèces vont s'exprimer.

Après le 30 mars, les résultats du semis printanier seront d'autant plus aléatoires et il est possible que l'implantation de la prairie fleurie soit **un échec**.

Quelle quantité semer ?

Compte tenu des contraintes énumérées ci-dessus, la densité de semis varie en fonction de la période d'implantation.

-Pour un semis d'automne, la densité est de 3 gr/m².

-Pour un semis de printemps, la densité est de 7 gr/m². En effet, compte tenu des risques liés à un semis de printemps, la densité est doublée afin de garantir une implantation satisfaisante.

Oublier les engrais et l'arrosoir

Le mélange de graines « pollinisateurs sauvages » se développe mieux sur sol pauvre. Il est donc inutile, voire néfaste, d'ajouter un amendement sur votre sol une fois vos graines semées. L'engrais favoriserait l'implantation et le développement d'espèces nitrophiles (ex : ortie) qui rentrerait rapidement en compétition avec les espèces de la prairie fleurie, mettant en péril leur bon développement. L'arrosage quant à lui, n'est pas nécessaire avec ce mélange de graines si vous avez semé durant les périodes recommandées. L'eau présente dans le sol sera suffisante pour que les graines lèvent.

- Sceau, sable et balance ou semoir manuel
- Rouleau
- Pour les grandes surfaces: semoir agricole



Comment semer ?

Les parcelles inférieures à 1000 m²

Il convient d'effectuer le semis **à la main**. Pour cela il y a plusieurs possibilités :

- La première consiste à utiliser un **semoir mécanique** d'une dizaine d'euros qui se porte sur le ventre et qui projette des graines à la volée devant soi lorsque l'on tourne une manivelle.
- La seconde consiste à utiliser du **sable fin** bien sec afin d'avoir une bonne homogénéité dans la main. Il faut alors utiliser 3 volumes de sable pour un volume de graines. Les graines sont pesées à l'aide d'une balance, mélangées dans un sceau avec le sable. Il faut brasser en permanence pendant le semis et croiser plusieurs fois les passages.

Enfin, le passage du rouleau est essentiel pour mettre la graine au contact du sol et pour améliorer la rétention d'humidité dans le sol. **À noter qu'il ne faut jamais enfouir profondément les graines.**



Les parcelles supérieures à 1000 m²

Pour les surfaces plus importantes, il est plus pertinent de passer par un **semis mécanique** à l'aide d'un **semoir agricole**. Cependant il faut noter que la perte de temps sur l'installation du matériel et **l'étalonnage** du semoir pour le mélange « pollinisateurs sauvages » peut être importante.

Une **engazonneuse classique n'est pas recommandée** car la taille des graines est très variable dans le mélange « pollinisateurs sauvages ». Le semis ne serait pas du tout homogène dans la mesure où les graines fines seraient plus facilement semées que les grosses.

Enfin pour les sites les plus difficiles (talus, rocailles) il est recommandé d'utiliser un **semis hydraulique** dans lequel les graines sont mélangées à de l'eau et une colle végétale et projetées sur la parcelle. Cependant cette stratégie demande un matériel très spécifique.

Comme pour les parcelles plus petites, le semis se termine par le passage du **rouleau**.



L'évolution de la prairie

La première année

Selon la période à laquelle vous avez semé votre prairie fleurie, les résultats d'implantations seront différents.

-Semis de printemps.

Ce sont majoritairement les espèces annuelles qui vont s'exprimer. La prairie fleurie sera donc composée de bleuets, de coquelicots et de matricaires. Vous pourrez aussi voir apparaître dès la première année quelques chicorées, mauves, lotiers, centaurées, carottes sauvages ou petits rhinanthes. Les rosettes des vivaces commenceront à apparaître dès cette première année sans pour autant produire de fleurs qui n'apparaîtront que l'année suivante.

Avec un semis de printemps, vous risquez de voir se développer des espèces non présentes dans le mélange qui auront profité de l'espace libre pour s'implanter : le chénopode blanc, l'amarante (photo), la morelle noire... Il est alors préférable de se débarrasser de ces espèces par arrachage ou désherbage manuel car elles risquent également de limiter le développement des vivaces l'année suivante.

-Semis d'automne.

Les espèces annuelles vont s'exprimer comme pour un semis de printemps, mais dès la première saison vous pourrez voir apparaître les espèces vivaces après les rigueurs de l'hiver. Votre prairie sera plus diversifiée et vous ne subirez que peu d'invasion extérieure par d'autres plantes car les espèces vivaces établies sur l'espace disponible empêchent leur développement.

Les années suivantes

Les années suivantes, les espèces vivaces vont continuer à s'exprimer et à se maintenir. Les espèces annuelles (coquelicot, matricaire, bleuet) seront beaucoup moins présentes et tendront à disparaître mais vous pourrez toujours observer d'irréductibles coquelicots qui auront réussi à se ressemer naturellement. Des graminées provenant de l'extérieur ou d'autres espèces non désirées pourront coloniser le milieu progressivement et vous devrez prendre garde à ce que ces invasions ne mettent pas en péril votre prairie. Des opérations d'élimination pourront être mises en place mais assez tôt pour qu'elles restent à coût abordables. Un semis automnal au bout de 3 ans peut parfois être nécessaire, en semis direct ou après un léger griffage.



Semis de printemps à Villepreux (Veolia Eau)



Amarante

L'entretien



- Faux ou faucille à main rotofil
- Pour les grandes surfaces: débroussailleuse à dos, motofaucheuse, barre de coupe ou faucheuse à lame

Matériel

Principe général : faucher plutôt que tondre

La tondeuse est un outil à proscrire pour l'entretien d'une prairie fleurie car il détruit une bonne partie de la vie animale qui peut exister sur les plantes ou dans le sol. Elle hache en effet l'herbe, ne laissant aucune chance de survie aux insectes, adultes ou larves, qui réagissent au danger en s'immobilisant sur leur support et non pas en se laissant tomber au sol. La même sentence est donnée aux œufs et aux nymphes des insectes, immobiles et fixés sur les feuilles et les tiges.

La stratégie écologique pour entretenir sa prairie fleurie consiste à la faucher, c'est-à-dire à couper l'herbe à la base (hauteur de fauche de 10 cm environ) sans la broyer. L'objectif de la fauche est de favoriser le re-semis des annuelles, de maintenir la densité de vivaces et d'obtenir un aspect paysager proche de l'idéal esthétique des habitants.

Plusieurs outils peuvent être utilisés pour faucher la parcelle : **une faucheuse à lames rotatives ou alternatives**, une **débroussailleuse à dos**, une **barre de coupe** montée sur **motoculteur** ou une motofaucheuse et enfin pour les petites surfaces un **rotofil** ou une **faux**, ou une **faucille à main**.

Des chemins dans ma prairie ?

Il est possible de tondre régulièrement des chemins étroits pour pouvoir circuler aisément dans la prairie fleurie. Ce régime de coupes ne permet pas une grande diversité, mais autorise cependant l'établissement d'autres espèces. Ces espèces sont adaptées à des coupes fréquentes par leur port en rosette ou rampant, les feuilles passent donc sous la lame de la tondeuse. Si toutefois, on souhaite voir ces espèces fleurir, il faut s'abstenir de couper les chemins pendant quelques temps. Très rapidement les hampes florales jaunes des pissenlits se mêleront aux inflorescences bleues des véroniques sur un fond blanc de pâquerettes. Après quelques années, si l'herbe est évacuée à chaque tonte, des plantes un peu moins communes s'implanteront dans les chemins : la brunelle, la cardamine des prés, des primevères, le lierre terrestre, ...

Les règles à respecter

-Il est important de faucher à **10 cm de hauteur minimum** pour éviter de décaper le sol mais aussi de détruire les nids de pollinisateurs situés plus bas (ex : nids de bourdons des mousses) et les insectes présents dans la végétation.

-Il est souhaitable **de ne pas faucher toute la surface en une fois**, mais au moins en deux parcelles, pour laisser des zones refuges à la petite faune. Le principal inconvénient de la fauche est la disparition brusque d'une importante source de nourriture, feuilles et surtout nectar des fleurs. Les populations d'insectes s'effondrent alors devant cette perturbation écologique. Les coupes alternées ou décalées permettent de réduire ou d'éviter cet inconvénient.

-Afin de laisser une zone de refuge à la faune durant toute la saison, il peut être intéressant de maintenir **une partie de votre prairie sans fauche**.

-Il faut **laisser l'herbe coupée faner, et s'assécher** quelques jours sur place avant de la retirer. Les insectes ont ainsi le temps de quitter le foin pour passer sur l'herbe vivante et les graines se déposent sur le sol pour un re-semis naturel.

-Si l'on souhaite éviter l'envahissement par des espèces nitrophiles telles que l'ortie ou le chardon, on **exporte les produits de coupe** (c'est-à-dire le foin) afin que leur décomposition sur place ne restitue pas au sol l'azote et le phosphore stockés dans le végétal. Les produits de coupe peuvent ensuite être valorisés sous forme de compost ou de paillage.

-Dans la mesure du possible, on préférera une **fauche centrifuge** (du centre de la parcelle vers l'extérieur) permettant à la faune de s'échapper sur les côtés et de ne pas se retrouver emprisonnée au centre de la prairie.

-Il peut être intéressant de **modérer la vitesse des engins** pour laisser le temps aux insectes de se déplacer.

Proposition de gestion en faveur des pollinisateurs

Lorsque la surface de votre prairie est suffisamment grande (supérieure à 1000 m²), la stratégie optimale respectant ces recommandations se décline de la manière suivante. La parcelle est divisée en trois parties afin d'y appliquer des régimes de fauches différents.

-Sur la première partie, les fleurs sont fauchées très tôt vers le **15-20 mai**. Cette fauche permet une meilleure floraison de l'ensemble de la parcelle. En effet, sur cette partie le refleurissement est tardif et vient compléter les autres parcelles qui sont alors en période de fanaison. Une seconde fauche a ensuite lieu entre le **15 et le 30 octobre**.

-Sur la seconde partie, les fleurs sont **fauchées entre le 15 et le 30 septembre**. La prairie prend un aspect desséché mais cela permet aux graines de parvenir à maturité et d'assurer un re-semis naturel. On évite de perturber un grand nombre d'insectes pendant leur principale période d'activité, qui a lieu entre la fin du mois de mai et la fin du mois d'août.

-Sur la dernière partie elles ne sont **coupées/fauchées qu'une fois tous les 2-3 ans**. Ceci a l'avantage de produire des floraisons plus étalées dans la saison et de fournir un abri continu à la faune. La zone de refuge doit être d'une taille d'environ 20 à 25% de la surface.

Schéma de gestion

1ère Zone

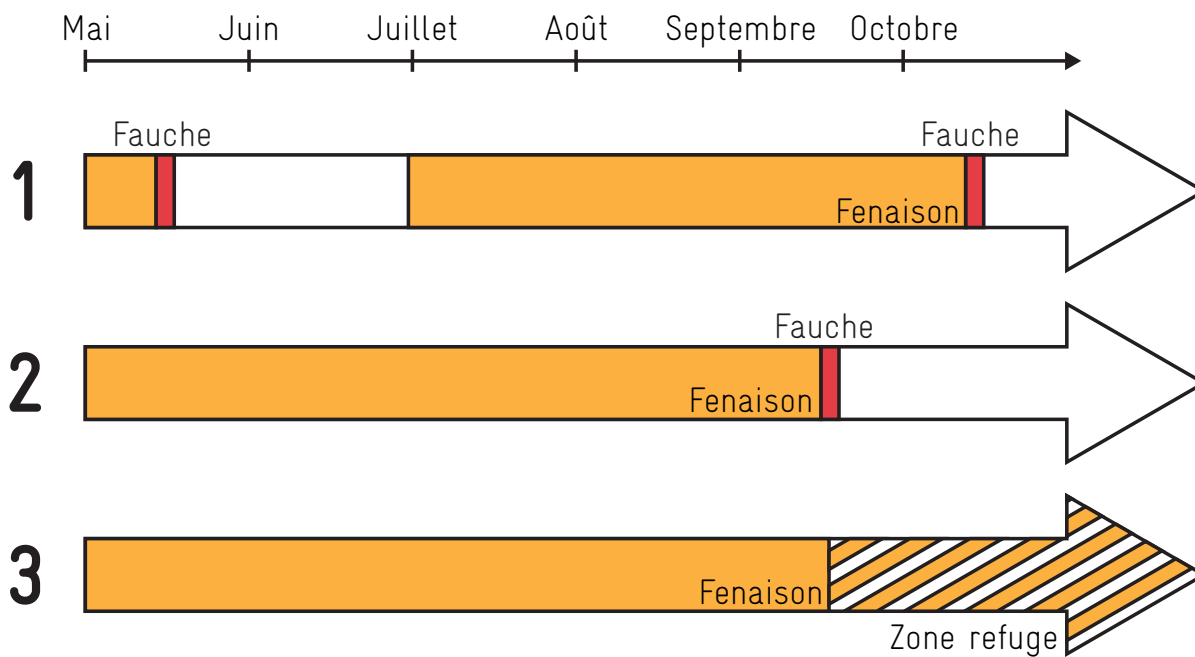
Une fauche précoce le 15 mai
Une fauche tardive le 15 octobre




2ème Zone

Une fauche tardive le 15 septembre

3ème Zone

Absence de fauche



-  Pollinisateurs en activité
-  Absence de pollinisateurs
-  Présence de pollinisateurs inactifs

Fauche décalée



Mettre en valeur sa prairie fleurie

Utiliser des supports de communication

Afin de valoriser la mise en place d'une prairie fleurie dans votre ville ou votre collectivité, l'association Noé Conservation a créé plusieurs outils.

-Une **plaquette** axée sur l'intérêt des prairies fleuries, les fleurs qui la composent et les pollinisateurs qui viennent y trouver ressource alimentaire et lieux de reproduction. À distribuer aux habitants et aux visiteurs de la prairie !

-Une série de **panneaux** abordant différents thèmes relatifs à la prairie fleurie : l'intérêt de cet habitat, la pollinisation, les pollinisateurs, le choix des fleurs et la gestion écologique de la prairie. À poser à proximité des sites pour en faire de véritables parcours pédagogiques.

Si la taille de votre prairie est suffisamment grande, rien ne vous empêche comme indiqué précédemment de créer un sentier dans votre prairie fleurie. Ce sera ensuite à vous de mettre en place un cheminement original durant lequel le visiteur pourra découvrir tour à tour les panneaux. Il faudra aussi veiller à ce que votre prairie ne soit pas soumise au piétinement ou à des cueillettes trop importantes.



Inviter les écoles à utiliser votre prairie fleurie comme support pédagogique

Afin de valoriser votre aménagement, il est également envisageable d'inviter les écoles à utiliser la prairie fleurie comme support pour leurs cours d'éducation à l'environnement. L'association Noé Conservation dispose d'une palette d'outils pédagogiques (basés notamment sur l'observation des papillons) qui peuvent accompagner les enseignants.

De plus, **une rencontre avec les agents techniques** peut s'avérer très intéressante car il sensibilisera plus facilement les enfants à l'intérêt de ces habitats et à leur conservation.

Devenir relais de l'observatoire

L'association Noé Conservation vous invite à devenir « Relais de L'Observatoire » : des associations et des collectivités références dans toute la France autour de la biodiversité, du jardinage écologique, et de l'Observatoire des Papillons des Jardins. Ce programme de « sciences participatives » est développé en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, et invite le grand public à recenser les papillons dans les jardins et à transmettre les données aux scientifiques, permettant d'établir un véritable réseau de surveillance des papillons communs dans toute la France, et de développer des indicateurs de suivi de la biodiversité.

De nombreux outils pédagogiques et de communication sont disponibles pour les relais. Contactez Noé Conservation par mail : relais-observatoire@noeconservation.org

Participer au protocole de suivi de la biodiversité PROPAGE et connaître l'impact de votre site sur les populations de papillons

Créé en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, le PROPAGE est un protocole à destination des gestionnaires des espaces verts. Simple et peu coûteux en temps, celui-ci consiste à recenser 3 fois par an les papillons de jour présents dans votre prairie. L'objectif de ce protocole de suivi est triple.

-Dans un premier temps, il vise à étudier l'impact de l'implantation de la prairie sur la communauté de papillons de jour ; les résultats se présentent en effet sous forme d'indicateur de la qualité écologique de l'espace.

-Il vous permettra également de comparer votre aménagement à d'autres espaces gérés différemment.

-Parallèlement, il permet de sensibiliser le personnel des espaces verts au problème actuel de la perte de la biodiversité et aux actions possibles pour la préserver et lui donne les moyens de communiquer sur ces actions en direction des usagers des parcs.

Pour plus de renseignements, contacter l'association à l'adresse suivante :

propage@noeconservation.org



Ouvrages de références



Si vous souhaitez en savoir plus sur les stratégies écologiques de gestion des espaces verts nous vous proposons une liste non exhaustive d'ouvrages et autres références :

-Albouy Vincent. Le jardin des insectes. Delachaux et Niestlé : Paris, 2004. 223 pages (collection : les guides naturalistes).

-Albouy Vincent. Le jardin naturel. Delachaux et Niestlé : Paris, 2005. 272 pages (collection : les guides naturalistes).

-Bureau Anthony. Municipalité et protection de la nature. LPO Loire Atlantique. 2009. 53 pages.

-Noé Conservation : <http://www.jardinsdenoe.org/>

-Guide pratique, gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité à l'usage des collectivités et des entreprises.

-Nova-Flore. La prairie fleurie : guide technique.

-Parisot Christophe. Guide de gestion différencié à l'usage des collectivités. Guides pratiques Nature et Biodiversité : août 2009. 155 pages

-Peeters. A et Janssens. F. Talus et Prés fleuris : Mode d'emploi. Un guide pour l'aménagement écologique des espaces verts.

-PONEMA Association. Attirez les papillons dans votre jardin. Eveil : 1995. 96 pages.

-Rasmont et Terzo. Les livrets de l'agriculture N°14 : Abeilles sauvages, bourdons et autres pollinisateurs. Ministère de la région Wallonne

Contacts



Noé Conservation
c/o La Ménagerie du Jardin des Plantes
CP 31

57, rue Cuvier
75231 Paris cedex 05

www.noeconservation.org



OPIE
BP 30
78041 Guyancourt cedex

www.insectes.org/opie/monde-des-insectes.html



Sarl Nova-Flore ZA des Fontaines Rue
du Puits hfgf49330 – Champigné

www.novaflore.com



MNHN-CNRS-UPMC, UMR 7204,
Conservation des Espèces,
Restauration et Suivi des Populations,
55 rue Buffon, 75005 Paris

www.mnhn.fr